Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260511-2026_05_11_D7-DE

2026.05.11 d7

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BALAZÉ

Séance du 11 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 mai à 20h30, le Conseil municipal de Balazé légalement convoqué le 7 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE en séance publique, sous la présidence de Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice	**19**
Nombre de conseillers votants	**19**
Date de la convocation	**07.05.2026**
Date d'affichage	**07.05.2026**

Présents : Stéphane DOUABIN, Marie-Renée SAILLANT, Jean-Fabrice CLOAREC, Manuella DROUYÉ, Pascal SALMON, Vincent MONIER, Albert CHEVILLARD, Gwénaëlle LE CALVEZ, Jean-Paul BRISSIER, Béatrice RUFFAUT, Hervé LE RIGUER, Mélanie SIMON, Jérémy RUER, Céline MAUDET, Dimitri CHEUL, Aurélie GRANGER et Dominique FAUCHEUX.

Pouvoirs : Rolande TRUEL a donné pouvoir à Marie-Renée SAILLANT
Elodie PAUTONNIER a donné pouvoir à Mélanie SIMON

Secrétaire de séance : Gwénaëlle LE CALVEZ

2026 05 11 D7 - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT (DELIBERATION DU 22 MARS 2026)

Droit de préemption :
2026-24 : 7 allée du Clos du Chêne, parcelle ZZ n°361, pas de préemption
2026-25 : 6 Clos de la Bouëxière, parcelles ZZ n°421 et n°431, pas de préemption

Marchés publics inférieurs à 50 000 € HT :
2026-26 : Remplacement du siège du tracteur tondeuse, HAKO, 2 921,81 € TTC.
2026-27 : Réfection de l'enrobé sur la VC 417 « Milieu Chaveignel », RENAULT TP, 1947,60 € TTC ;
2026-28 : Filtres VMC Mairie, Salle Robert Schuman et restaurant scolaire, AIR 9 PROTECTION, 642 € TTC ;
2026-29 : Régénération des terrains de football, MASSART TERRAINS DE SPORTS, 4 645,84 € TTC ;
2026-30 : Entretien VMC cellules commerciales, AIR 9 PROTECTION, 615,73 € TTC ;
2026-31 : Mélange couvre sol (graines) pour le cimetière, KABELIS, 337,35 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme.
Le 12/05/2026

Le Maire,
Stéphane DOUABIN

